



Politique de transport de bagages sur les vols d'évacuation sanitaire

Afin d'assurer la sécurité des voyageurs et compte tenu de l'espace restreint à bord des appareils, le Service aérien gouvernemental, opérateur des appareils, et son partenaire ÉVAQ, se sont dotés d'une politique dans le but de restreindre la quantité, le poids et la grosseur des bagages qui seront chargés à bord des avions.

Chaque passager a droit à une (1) seule valise et/ou un (1) petit bagage à main pour son séjour.

Sont considérés comme bagages à main : sac à couche, sac à main, appareils et accessoires fonctionnels (cane, béquille, marchette, etc.).

Les dimensions du bagage admis à bord du cargo sont :

23cmX40cmX51cm (9poX16poX20po) incluant les roulettes et la poignée

La valise ne devra pas dépasser le poids de 9 kg (20 lbs).

Comme tout le chargement se fait dans le cargo, il est important que les sacs puissent fermer adéquatement et soient adaptés au transport aérien.

Permis et interdit

- Cigarette électronique et batterie de rechange, sur la personne seulement.
- Aucune allumette, ni briquet ne devrait se trouver dans votre valise, ces articles ne peuvent être transportés que sur vous.
- Aucun Téléphone Samsung Galaxie note 7
- Aucune arme à feu, gaz et pulvérisateur neutralisant.
- Aucun outil ou pièce pouvant contenir des huiles ou liquides.
- Aucune substance explosive.
- Aucune marchandise dangereuse.

Veillez n'apporter que le nécessaire pour votre séjour au centre hospitalier.

La capacité de rangement étant restreinte, les bagages qui dépassent les limites mentionnées ci-dessus seront laissés sur place et renvoyés aux frais du patient.

Veillez en aviser toutes les personnes susceptibles de monter à bord de nos appareils.